

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Durée : 3 heures

Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document n'est autorisé.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet et que toutes les pages sont imprimées.

Si le sujet est incomplet, demandez-en immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants.

Ce sujet comporte 8 pages.

La santé des étudiants en France

Les étudiants français ont une évaluation globalement positive de leur état de santé général. 63 % d'entre eux sont satisfaits ou très satisfaits de leur état de santé. Seulement 11 % le jugent pas ou peu satisfaisant.

Épuisement, stress et problèmes de sommeil sont fréquents notamment dans certaines filières d'études. Enfin, 8 % des étudiants n'ont pas de mutuelle complémentaire et 13 % ont déjà renoncé à des soins pour des raisons financières.

Observatoire de la vie étudiante (OVE),
Enquête sur les conditions de vie des étudiants, 2013.

QUESTION 1 : Présenter des déterminants de la santé et du bien être social des étudiants.

QUESTION 2 : Montrer que la diversité des principes d'intervention en santé publique vise à protéger la santé des étudiants.

QUESTION 3 :

- 3.1. Justifier l'intérêt de l'ouverture d'une épicerie sociale solidaire pour lutter contre la précarité des étudiants.
- 3.2. Expliquer comment cette épicerie sociale solidaire participe à l'insertion sociale.

BARÈME

Question 1 :	6 points
Question 2 :	7 points
Question 3.1 :	2 points
Question 3.2 :	3 points
Clarté et rigueur de la rédaction :	2 points

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE 1 :** **Le bilan de santé des étudiants,**
DE TRICORNOT Adrien,
Le Monde, 02 juillet 2015,
Disponible sur : www.lemonde.fr (consulté le 20 juillet 2015).
- ANNEXE 2 :** **Étudiant : protection sociale,**
Assurance maladie,
Disponible sur : ameli.sante.fr (consulté le 20 juillet 2015).
- ANNEXE 3 :** **Centre de santé : le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) à l'université,**
DEWITTE Jean Dominique, Université de Brest,
Disponible sur : www.univ-brest.fr (consulté le 20 juillet 2015).
- ANNEXE 4 :** **À l'Université d'Angers, la prévention rime avec relais-santé,**
ROSSET Thérèse, Université d'Angers,
Disponible sur : www.univ-angers.fr (consulté le 20 juillet 2015).
- ANNEXE 5 :** **L'Agorae d'Amiens : une épicerie sociale solidaire,**
RIVALLAIN Gaël, *Le courrier Picard*,
Disponible sur : www.courrier-picard.fr (consulté le 20 juillet 2015).

ANNEXE 1

Le bilan de santé des étudiants

Selon l'enquête d'emeVia (réseau national des mutuelles étudiantes de proximité), 73,5 % des étudiants ont conscience d'avoir déjà trop bu. Et 21,1 % entrent dans la catégorie des « *buveurs excessifs* ». Selon la LMDE (La mutuelle des étudiants), 54 % des étudiants ont déjà expérimenté une « *alcoolisation ponctuelle importante* » – six verres d'alcool en une même occasion – au cours de l'année. D'autre part, un étudiant sur quatre est fumeur occasionnel ou régulier. Selon emeVia, la part de fumeurs quotidiens excessifs (10 cigarettes ou plus par jour) augmente : elle représente 6,1 % des étudiants en 2015 contre 5,5 % en 2014. [...]

Selon emeVia, 37,7 % des étudiants ont déjà consommé du cannabis. Un étudiant sur cinq en a fumé au cours des douze derniers mois. [...] L'étude emeVia souligne aussi que 3,8 % des étudiants sont des consommateurs réguliers et 3,4 % en font un usage « quasi quotidien » (plus de deux fois par semaine). Et ces consommateurs quasi-quotidiens forment un groupe, en danger, de « *polyconsommateurs de produits psychoactifs* » : forts consommateurs d'alcool, de tabac et de drogues dures. [...]

58 % des répondants à l'enquête Smerep (Société mutualiste des étudiants de la région parisienne) se déclarent souvent angoissés ou stressés « *au point que cela perturbe tous les jours leur vie quotidienne* », les études étant le premier facteur de stress. Beaucoup ont des problèmes de sommeil. Et 21 % dorment moins de 7 heures par nuit (LMDE). Ainsi, 69 % se sont déjà sentis « *déprimés ou mal dans leur peau* » (Smerep). Pour la LMDE, 37 % des étudiants sont en état de « *mal-être* » (46 % de jeunes femmes et 25 % des jeunes hommes) selon les critères du test de détresse psychologique Mental Health 5 items (questionnaire auto-administré de cinq questions). [...]

Un étudiant sur quatre déclare ne pas avoir confiance « *ni en ses chances d'insertion professionnelle, ni en pensant à l'avenir* » (LMDE). Le manque de confiance touche davantage les jeunes femmes et les étudiants inscrits à l'université. Et 66 % des étudiants parisiens de l'enquête Smerep envisagent une expatriation après leurs études, une source de stress pour 44 % de ces derniers. [...]

Pour 28 % des étudiants, leurs ressources financières sont « *justes* » et 13 % disent vivre « *difficilement* » (LMDE). 15 % ont une activité rémunérée régulière, et 21 % des activités ponctuelles. Leur budget mensuel est de 388 euros en moyenne, dont plus de 60 % provient des parents (Smerep). Mais un étudiant sur cinq ne peut pas compter sur cette aide. [...]

En raison du coût engendré, 27 % des étudiants ont renoncé à consulter un professionnel de santé et à recourir à des soins ou des traitements médicaux au cours des douze derniers mois (LMDE). Et 16 % ont dû renoncer à d'autres postes de dépenses pour se soigner. [...]

ANNEXE 1 (suite)

Seulement 61 % des étudiants estiment avoir une alimentation équilibrée (LMDE). Et 73 % des étudiants en région parisienne sautent l'un des trois repas quotidiens (Smerep) : 51 % le petit-déjeuner. En moyenne, le budget de leur repas de midi est de 5,80 euros. Un étudiant sur cinq dispose de 3 euros ou moins pour déjeuner, et 43 % de 4 à 5 euros. Et 45 % des étudiants mangent peu ou jamais au restaurant universitaire ou à la cantine de leur établissement (LMDE). De plus, un étudiant sur deux ne pratique pas d'activité sportive régulière (une fois par semaine au moins). Un tiers ne pratique aucun sport pendant l'année (LMDE). [...]

Lors d'un premier rapport sexuel, 84 % des étudiants déclarent utiliser systématiquement un préservatif mais 12 % disent ne prendre aucune protection (LMDE). Et selon l'enquête de la Smerep, 58 % des étudiants déclarent avoir déjà oublié de mettre un préservatif. [...]

Seulement 51 % des étudiants ayant déjà eu des relations sexuelles ont effectué un test de dépistage du VIH/Sida au cours de leur vie, et 23 % seulement au cours des douze derniers mois (LMDE). Lorsqu'ils ont été concernés par un ou des changements de partenaires sexuels, seulement 41 % des étudiants interrogés dans l'enquête Smerep ont « à chaque fois » fait un test de dépistage, 12 % « la plupart des fois », 13 % « de temps en temps » et 34 % « jamais ». Un étudiant sur dix croit que l'on peut « guérir facilement du Sida grâce aux traitements actuels... » [...]

La pilule reste le premier moyen de contraception pour les étudiantes concernées (77 %). Mais la contraception d'urgence – la pilule du lendemain – se banalise (LMDE) : 28 % y ont eu recours une fois dans leur vie, et 18 % plusieurs fois. L'Interruption volontaire de grossesse (IVG) reste marginale (5 % des étudiantes). Selon l'enquête Smerep 86 % des étudiantes ont déjà oublié de prendre la pilule. [...]

DE TRICORNOT Adrien,
Le Monde, 02 juillet 2015,

Disponible sur : www.lemonde.fr (consulté le 20 juillet 2015).

ANNEXE 2

Étudiant : protection sociale

L'affiliation à la sécurité sociale étudiante permet de bénéficier du remboursement des soins en cas de maladie ou de maternité pendant toute la durée de l'année universitaire. Si vous avez entre 16 ans et 19 ans : vous êtes toujours considéré comme ayant droit de vos parents. À ce titre, votre affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire et gratuite. Pour compléter les remboursements de la sécurité sociale, vous pouvez bénéficier, [...] de la Couverture maladie universelle (CMU) complémentaire.

Pour compléter les remboursements de la Sécurité sociale, à défaut de remplir les conditions d'attribution de la CMU complémentaire, vous pouvez bénéficier, [...] d'une aide pour financer une complémentaire santé : l'Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS).

Assurance maladie,

Disponible sur : ameli.sante.fr (consulté le 20 juillet 2015).

ANNEXE 3

Centre de santé des étudiants : le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) à l'université

Depuis le décret du 7 octobre 2008 relatif à l'organisation et aux missions des services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé, les missions envers les étudiants se sont élargies et s'articulent autour de deux axes principaux :

- des missions obligatoires de prévention et de veille sanitaire ;
- des missions à caractère facultatif.

A été ainsi maintenu un examen de prévention au cours des trois premières années d'étude dans l'enseignement supérieur, intégrant une approche à la fois médicale, psychologique et sociale en tenant compte des priorités régionales et nationales en matière de santé publique. L'étudiant est informé de ses droits à la santé et guidé dans son parcours d'accès aux soins. Les vaccinations sont mises à jour et des activités de dépistage lui sont proposées : gynécologie, infections sexuellement transmissibles... Il peut être orienté vers des structures spécialisées ou des partenaires en réseaux de soins, internes ou externes à notre service.

Notre service participe aussi à la veille sanitaire en apportant sa contribution au dispositif de lutte contre les crises sanitaires telles que les pandémies comme nous en avons connues au cours de l'hiver 2009-2010. Il contribue aux actions de sensibilisation en direction des étudiants : la sécurité routière, les rayonnements UV, les conséquences des excès alcooliques. A ce titre, il participe aux travaux d'observation dans les différents domaines retenus par la politique de santé de l'Université, en articulation avec les priorités en matière de santé publique. Il assure la coordination des actions de prévention et développe des actions de promotion de la santé sur des problématiques telles que la lutte contre les comportements à risque en lien avec cette consommation excessive d'alcool ou de tabac, le mal-être, la sexualité ou la nutrition.

Pour les étudiants inscrits dans des domaines de formation à risque, les visites médicales s'appuient aussi sur la médecine de prévention des personnels ainsi qu'avec le service hygiène et sécurité qui ont connaissance des milieux et des situations à risque.

Dans le cadre de la charte Université/handicap signée le 5 septembre 2007 par la Ministre en charge de l'enseignement supérieur, le SUMPPS contribue au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants en situation de handicap. En collaboration avec l'espace Handiversité situé au sein de la Maison des étudiants, il évalue les besoins découlant des limitations d'activité causées par le handicap et propose des aménagements, entre autres, au moment des examens et concours.

Dans le cadre des missions facultatives, le SUMPPS de Brest s'est doté d'un centre de santé qui a été agréé en avril 2009. Cet agrément favorise l'accès aux soins en s'articulant avec le réseau conventionnel de soins et permet aux médecins de prescrire et d'apporter ainsi une aide médicale appropriée et rapide aux étudiants, notamment ceux en situation de précarité et qui pourraient renoncer aux soins. Il est assisté dans cette mission par une assistante sociale.

DEWITTE Jean Dominique, Université de Brest,
Disponible sur : www.univ-brest.fr (consulté le 20 juillet 2015).

ANNEXE 4

À l'Université d'Angers, la prévention rime avec relais-santé

Les relais-santé, ce sont « les jeunes qui parlent aux jeunes », dicit Céline Rioual, coordinatrice Éducation à la santé au SUMPPS (le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé).

En place depuis 1999, ce dispositif est l'un des plus opérationnels de France. Il consiste à recruter une équipe de 8 étudiants issus des différentes composantes qui auront en charge d'animer des actions de prévention tout au long de l'année universitaire (à raison de 6h hebdomadaires en moyenne). Formés pendant une semaine, ils acquièrent le savoir-faire et le savoir-être nécessaires qui leur permettront d'aborder avec les étudiants les thèmes liés à la sexualité, au sommeil, à l'alimentation et à la fête (audition, alcool, drogues).

Prévention par le jeu

Intervenues 35 fois en 2009-2010, cette équipe relais-santé a touché 8 000 étudiants au sein des locaux de l'université mais aussi parfois en dehors (forums étudiants, journées jobs d'été...). Lors de leurs interventions dans les halls de Facultés, au Restaurant Universitaire ou en boîte de nuit, ils sont toujours accompagnés d'un professionnel du SUMPPS. Cette présence permet de garantir le sérieux de l'information et de répondre à des questions médicalement pointues dépassant les connaissances des relais-santé.

L'accroche ludique est préférée à la distribution de tracts. Cette animation permet d'interpeller plus facilement les étudiants lors de leur passage devant le stand. En évitant toute moralisation, ces petits jeux (Vrai-Faux, jeu des saveurs, du toucher...) ont une visée éducative. Également disponibles, des tests de vision et auditifs gratuits. « *À partir de ce que nous racontent les étudiants sur leur vie, nous essayons de tirer vers le haut les comportements en tenant compte des contraintes étudiantes* », explique Céline Rioual. Marie, relais-santé 2010, s'enthousiasme de voir que les animations ludiques font tomber certaines idées reçues sur le sommeil par exemple, permettent de proposer des alternatives aux plats traditionnels estudiantins pour une alimentation plus équilibrée...

Expérience riche et instructive

Pour les étudiants relais santé eux-mêmes, l'expérience est enrichissante. Ils constatent une bonne réceptivité du public dans la plupart des cas et sont heureux de pouvoir transmettre les connaissances qu'ils ont acquises. « *La mission ne laisse pas indemne* », observe en souriant la coordinatrice Éducation à la santé au SUMPPS. D'abord parce que les étudiants relais-santé sont les premiers à s'interroger sur leur mode de vie. Et puis tous ceux qui le peuvent renouvèlent l'expérience une seconde, voire une troisième année. D'autres vont parfois jusqu'à se réorienter dans une filière de santé tant leur travail de relais santé leur a plu. Ève, étudiante en Licence 2 Administration économique et sociale (AES) qui se destine à l'enseignement envisage par ailleurs de mentionner son expérience relais-santé sur son CV (Curriculum vitae), car c'est un « plus » pour son projet professionnel.

ROSSET Thérèse, Université d'Angers,

Disponible sur : www.univ-angers.fr (consulté le 20 juillet 2015).

ANNEXE 5

L'Agorae d'Amiens : une épicerie sociale solidaire

Ouverte à Amiens, en plein quartier universitaire, l'Agorae prend ses premières inscriptions ce jeudi. Les produits y seront de 70 à 90 % moins chers qu'en magasin.

« *Je ne vais pas souhaiter longue vie à l'Agorae* ». Pour un discours d'inauguration, on a déjà entendu plus réjouissant. Il faut dire qu'ouvrir une épicerie solidaire dédiée aux étudiants désargentés, n'est pas bon signe. Lancée lundi soir à Amiens, ce magasin d'un genre à part, est une première dans la région. Et l'aboutissement de trois ans d'efforts pour la fédération étudiante FAEP (Fédération des associations étudiantes picardes), qui ouvrira les inscriptions ce jeudi. « *Nous avons déjà reçu des appels au secours* », témoigne Marianne Varlet, la cheville ouvrière (*qui joue un rôle essentiel*) de l'épicerie, installée rue des Francs-Mûriers, en plein quartier universitaire. Rapport après rapport, les chiffres s'aggravent. Une étude de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) parue en janvier, chiffre à 19 % le taux de pauvreté chez les étudiants. Selon la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes), le coût de la rentrée a augmenté de 50 % entre 2002 et 2012.

Produits frais, conserves, papeterie... à l'Agorae, tout est moins cher de 10 à 30 % par rapport aux prix publics : la brosse à dents est à 0,25 euro au lieu de 1,24 euro ; le paquet de pâtes à 0,13 euro au lieu de 0,65 euro, les 12 yaourts à 0,17 euro au lieu de 1,65 euro, etc. Panier maximum : 15 euros. « *Ce qui reviendra à un chariot de 150 euros en supermarché* », compare Marianne Varlet. Pour bénéficier de l'épicerie, il faudra disposer de 1,20 à 7,40 euros par jour en reste à vivre pour manger, une fois déduites toutes les charges.

Les produits proviendront de la Banque alimentaire, en complément d'aides financières trouvées auprès de donateurs. Dans un premier temps, la FAEP se limitera à « *une quarantaine d'étudiants* ». Seulement ? Amiens compte 20 000 étudiants à l'UPJV (Université de Picardie Jules Verne), dont près de la moitié est boursière. « *L'accès sera limité à 5 mois reconductibles. Nous ne sommes pas des travailleurs sociaux. Nous ne pourrions que donner des coups de pouce, pas répondre à des situations sur le long terme* », s'en justifie Adil Abdoune, le président. Qui n'exclut pas de devoir monter en puissance. Hélas.

Au-delà de sa seule épicerie, gérée par deux jeunes en service civique et des bénévoles, le local pimpant de 100 m² (fourni par l'université) se voudra aussi un lieu d'échanges, d'expos, de convivialité pour prendre un café, bouquiner ou prendre des cours de cuisine. L'épicerie d'Amiens est la onzième ouverte en France par la FAGE. Une douzième doit ouvrir dans la foulée à Valenciennes tout prochainement, avant deux autres à Caen et Reims.

RIVALLAIN Gaël, *Le courrier Picard*,

Disponible sur : www.courrier-picard.fr (consulté le 20 juillet 2015).